



Protocole sanitaire 8

- 14 mars 2022 -

Le principe est toujours celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des conditions sanitaires définies par les autorités.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école :

- en cas de fièvre (38°C ou plus)
- en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève
- si l'élève est testé positivement au Covid-19,

- Les parents en informent sans délai la cheffe d'établissement **par téléphone ou par Ecoledirecte**. Le retour à l'école de l'élève se fera dans les conditions exigées par les autorités sanitaires.

- Si pendant la journée d'école, l'enfant monte en fièvre, il sera isolé en attendant l'arrivée des parents.

A partir du lundi 14 mars, le protocole sanitaire passera du niveau 2 (niveau jaune) au niveau 1 (niveau vert).

Ce qui implique :

- La fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves et les adultes de l'école ;
- La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- Le maintien des mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces.

Toutefois, les élèves, qui le souhaitent ou à la demande des responsables légaux qui le souhaitent, pourront continuer à porter le masque.

Le port du masque demeure obligatoire dans les transports scolaires pour tous les enfants âgés de plus de 6 ans.

Au sein des écoles maternelles et élémentaires, il n'y a plus lieu de fermer automatiquement la classe si trois cas positifs sont identifiés.

Cependant, en fonction de la situation (en présence par exemple d'un très grand nombre de cas ou en l'absence d'un enseignant), la décision de fermeture d'une classe ou de plusieurs d'un cycle ou d'un établissement scolaire peut être décidée.

→ A compter du 28 février 2022 :

- Les élèves cas contacts d'un élève positif (vaccinés ou non) devront réaliser un seul test (autotest ou test antigénique) à 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact. Pas d'isolement entre J0 et J2 (sauf symptômes).

Les tests éligibles sont :

- les autotests,
- les Tests RT-PCR sur prélèvement nasopharyngé ou salivaire,
- les tests RT-LAMP ou antigéniques sur prélèvement nasopharyngé.

Quel que soit le type de test réalisé, ils sont gratuits pour les mineurs et 1 autotest pourra vous être délivré gratuitement en pharmacie sur présentation du courrier envoyé par la cheffe d'établissement.

→ Si l'autotest ou le test est négatif, votre enfant continue de suivre normalement les cours à l'école. (Il peut également continuer à bénéficier des activités périscolaires.)

→ Si l'autotest ou le test est positif, votre enfant devient un cas confirmé. Vous êtes invités à en informer **sans délai** l'école. Votre enfant doit être isolé à domicile pour une durée :

- de 5 jours, avec un retour possible en classe le 5^e jour, si le test (**PCR ou antigénique**) réalisé est négatif avec absence de symptômes depuis 48 heures,
- de 7 jours dans le cas contraire.

Sur cette période, lorsque son état de santé le permet, votre enfant poursuit les apprentissages à la maison (continuité pédagogique via Ecoledirecte)

Le port du masque en intérieur est fortement recommandé, à partir de 6 ans, pour les élèves contacts à risque durant les 7 jours après la survenue d'un cas positif dans la classe ainsi que pour les élèves testés positifs durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

- Si votre enfant a contracté la COVID-19 depuis moins de deux mois, aucun test de dépistage de la COVID-19 n'est requis.
- A compter de J7 : si un nouveau cas positif apparaît dans la classe, le cycle de dépistage est remis en oeuvre.

→ EN PRIMAIRE :

Prévoir un masque dans le cartable de votre enfant qui pourra servir si besoin.

*L'application des gestes barrières est plus que primordiale.
Elle doit être appliquée partout et par tous.*

À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

- Dans les espaces clos (salles de classe, BCD, salle informatique, salle de restauration...), la distanciation physique, dans un même groupe classe, n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.
- Les parents habilleront leurs enfants avec des tenues simples de telle manière qu'ils puissent être le plus autonome possible. Les ongles devront être coupés courts.
- Les bonbons pour les anniversaires sont autorisés à condition qu'ils soient emballés.

✚ LE LAVAGE DES MAINS : pendant 30 secondes

→ EN PRIMAIRE :

- avec du gel hydro-alcoolique distribué par un adulte :
 - A l'arrivée dans l'école (en classe)
 - Avant et après le repas
 - Après chaque récréation
 - Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
 - Autant que de besoin après avoir manipulé des objets « possiblement contaminés »
- avec du savon et une serviette à usage unique :
 - Après être allé aux toilettes
 - Si les mains sont trop sales (encre...)



→ EN MATERNELLE :

Le lavage des mains se fera avec du savon et une serviette à usage unique aux mêmes moments qu'indiqués en primaire. A 16h 30, après la classe, le lavage des mains se fera à la maison (sauf pour les élèves qui vont à la garderie ou à l'étude).

🚪 LES ENTREES ET LES SORTIES DES ELEVES

L'arrivée et le départ de l'école

devront éviter des regroupements et des croisements de personnes.

Les parents seront autorisés à pénétrer dans l'établissement uniquement pour :

- la garderie et l'étude du soir
- les rendez-vous avec les enseignants ou la cheffe d'établissement.

Pour toute entrée et sortie :

- un registre est à remplir obligatoirement (un à disposition dans chaque hall à partir de jeudi midi).
- les gestes barrières sont à respecter : lavage des mains (gel hydro-alcoolique aux entrées), distanciation.

→ EN MATERNELLE :

- A l'arrivée à l'école de 8h 15 à 8h 30 :

Les parents (ou tout adulte accompagnant) déposeront leur enfant à la porte automatique du hall de la maternelle (les aide-maternelles les accueilleront) en empruntant les marches et repartiront par la rampe accès handicapés.

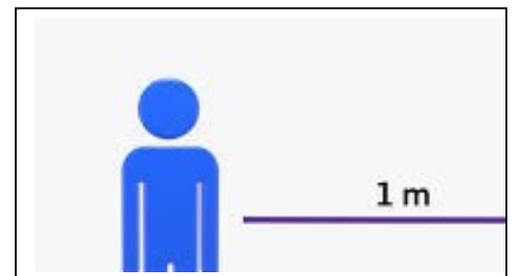
- A la sortie de 11h 45 : Même trajet que le matin : les enfants attendront leurs parents dans le hall avec des adultes de l'école.

- Au retour à 13h 15 : même trajet que le matin.

- A la sortie de 16h 30 :

- Les élèves de la classe de Nathalie attendront dans le hall d'accueil de la maternelle.

- Les élèves des 3 autres classes attendront dans "le garage à vélos" (près du portail rue du Bourg Jugné).



→ EN PRIMAIRE :

- A l'arrivée à l'école (de 8h 15 à 8h 30) :

- Le fléchage sur le trottoir rue Jugné (côté parking de la Berliche) et jusqu'aux marches du hall primaire sera à respecter. Les élèves rejoindront la cour de récréation. Ils devront se rendre dans la zone attribuée pour leur classe.

RAPPEL : Votre enfant est sous votre responsabilité avant l'ouverture du hall à 8h 15. La personne accueillant les élèves qui viennent en car n'est, en aucun cas, chargée de la surveillance des autres élèves. La distanciation entre adultes est à respecter et entre élèves aussi.

- A la sortie de 16h 30 :

Dès 16h 30, les classes seront rangées sur la pelouse devant le bâtiment du primaire. Les adultes emprunteront le couloir de circulation (à partir du bout de la rue Jugné côté parking de la Berliche), monteront jusqu'à la pelouse pour récupérer leur enfant et ressortiront en passant devant les marches du perron pour emprunter un second couloir.

RAPPEL : Pour les élèves autorisés à sortir seul, soit pour rentrer à pied à la maison ou soit pour rejoindre un parking (autorisation complétée), ils seront accompagnés au portail (rue du Bourg Jugné) par un enseignant à 16h 30. Pour tous les autres élèves, ils devront attendre les adultes sur la pelouse. Aucun élève n'est autorisé à attendre seul devant l'école.

- A la sortie de 11h 45 : les élèves seront accompagnés au portail :

- Ils rentrent seuls à la maison (avec autorisation).
- Ils rejoignent un parking (avec autorisation).
- Les adultes viennent les chercher.

- Au retour à 13h 15 : même trajet que le matin.

- ✓ A NOTER : Les élèves, qui emprunteront le car, seront pris en charge à leur arrivée le matin et accompagnés le soir.

LES RECREATIONS

→ **MATERNELLE :** la cour de maternelle n'est plus partagée en 2 zones. Les élèves pourront utiliser les vélos et les divers jeux.

→ PRIMAIRE : la cour de récréation du primaire **reste divisée en 5 zones** (bleue, rouge, jaune, verte et blanche). Chaque zone correspond à un niveau (et non à une classe) : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

- Les camarades d'un même niveau pourront se retrouver pour jouer sur la cour.
- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. Des jeux (Molky, jeu de dames XL, jeu de l'oie XL, jeu de 7 familles XL, dominos XL, assiettes chinoises, palets, osselets, bilboquets, ballons...) ont été attribués par zone afin d'éviter le mélange de jeux entre élèves de niveaux différentes.

→ Si la météo est très mauvaise, chaque classe sortira à tour de rôle sous le préau (maternelle et primaire).

LA RESTAURATION

→ EN MATERNELLE :

- Un seul service : 11h 45 / 12h 30
- Les niveaux ne seront pas mélangés.



→ EN PRIMAIRE :

- 1^{er} service : 11h 45 / 12h 30
- 2^{ème} service : 12h 30 / 13h 15
- Les horaires seront modifiables en fonction des menus. Les classes ne seront pas mélangées et une distanciation entre chaque groupe classe sera respectée.
- Les élèves ne seront pas autorisés à se déplacer (sauf urgence toilettes bien sûr), à se servir seuls et à toucher un autre objet que leur assiette, leurs couverts et leur verre.
-

LA GARDERIE ET L'ETUDE :

- Pour simplifier le travail du personnel et lui permettre de faire le ménage demandé dans le cadre du protocole sanitaire, les parents fourniront le goûter et une boisson (eau ou jus d'orange) à leur enfant restant à la garderie ou à l'étude. Le prix du goûter (0,70 €) vous sera déduit de la facture.
- Nous veillerons à une limitation du brassage des élèves (pour le goûter également).

DANS LES CLASSES DU PRIMAIRE

- En classe, les élèves auront leur propre matériel et, durant la journée, pas d'échange personnel de matériel entre les élèves.
- Merci de fournir à votre enfant un paquet de mouchoirs.

LE NETTOYAGE

Tous les locaux seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, le midi, le soir et plusieurs fois dans la journée. Une désinfection des tables et chaises sera faite régulièrement dans les conditions du protocole. Le ménage sera fait dans tous les locaux le soir. Les sanitaires seront désinfectés 2 fois par jour.

→ *Ce protocole est appelé à évoluer (à tout moment) en fonction de la situation sanitaire.*

Chantal Noysette, Cheffe d'établissement

